|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |  |
|  |  | Genève, le 30 janvier 2020 |
| Réf.: | **Circulaire TSB 226**Manifestations du TSB/XY | – Aux administrations des États Membres de l'Union;– Aux Membres du Secteur de l'UIT-T;– Aux Associés de l'UIT-T;– Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT |
| Contact: | **Xiaoya YANG** |
| Tél.: | +41 22 730 6206 |
| Fax: | +41 22 730 5853 |
| E-mail: | tsbevents@itu.int | **Copie**:– Aux Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études de l'UIT-T;– À la Directrice du Bureau de développement des télécommunications;– Au Directeur du Bureau des radiocommunications |
| **Objet:** | **Atelier conjoint de la CE 17 de l'UIT-T et du TC 307 de l'ISO sur le thème "Sécurité des technologies de registres distribués (DLT), gestion des identités et vie privée"Genève (Suisse), 16 mars 2020** |

Madame, Monsieur,

1 J'ai l'honneur de vous informer qu'un **atelier organisé conjointement par la Commission d'études (CE) 17 de l'UIT-T et le Comité technique (TC) 307 de l'ISO sur le thème "Sécurité des technologies de registres distribués (DLT), gestion des identités et vie privée"** aura lieu le 16 mars 2020, au siège de l'UIT, à Genève (Suisse).

Pour plus de renseignements concernant la réunion de la CE 17 de l'UIT-T, veuillez consulter la page d'accueil de la CE 17 de l'UIT-T: [https://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/2017-2020/17/Pages/
default.aspx](https://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/2017-2020/17/Pages/default.aspx).

L'enregistrement des participants à l'atelier débutera à 8 h 30 à l'entrée Montbrillant, le jour de la manifestation. Les précisions relatives à la salle de réunion seront affichées sur les écrans placés aux entrées du siège de l'UIT.

2 Cet atelier aura lieu en anglais seulement.

3 La participation à l'atelier est ouverte aux États Membres, aux Membres de Secteur, aux Associés de l'UIT et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT, ainsi qu'à toute personne issue d'un pays Membre de l'UIT qui souhaite contribuer aux travaux. Il peut s'agir de personnes qui sont aussi membres d'organisations internationales, régionales ou nationales. La participation à l'atelier est gratuite, mais aucune bourse ne sera accordée.

4 L'atelier a notamment, mais pas exclusivement, pour objectifs:

– d'échanger sur les textes publiés et les travaux actuellement menés par la CE 17 de l'UIT-T au titre de l'étude de la Question 14 ainsi que par le Groupe de travail 2 et le Groupe de travail mixte 4 du TC 307 de l'ISO;

– d'explorer des sujets présentant un intérêt commun pour ces deux groupes dans les domaines de la sécurité DLT, de la gestion des identités et de la vie privée.

5 Des informations relatives à l'atelier, et notamment le projet de programme, seront disponibles sur le site web de la manifestation à l'adresse suivante: [https://www.itu.int/en/
ITU-T/Workshops-and-Seminars/20200316/Pages/default.aspx](https://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/20200316/Pages/default.aspx). Ce site web sera actualisé à mesure que parviendront des informations nouvelles ou modifiées. Les participants sont priés de consulter régulièrement le site pour prendre connaissance des dernières informations.

6 Des équipements de réseau local sans fil sont à la disposition des délégués dans les principaux espaces de conférence de l'UIT. Des informations détaillées sont disponibles sur le site web de l'UIT-T (<http://www.itu.int/ITU-T/edh/faqs-support.html>).

7 Un certain nombre d'hôtels à Genève offrent des tarifs préférentiels aux délégués assistant aux réunions de l'UIT et leur fournissent une carte permettant d'emprunter gratuitement les transports publics à Genève. Vous trouverez la liste des hôtels participants, et les modalités à suivre pour obtenir un tarif réduit, à l'adresse: [http://itu.int/travel/](https://www.itu.int/net4/travel/index-fr.aspx).

8 Afin de permettre au TSB de prendre les dispositions nécessaires concernant l'organisation de l'atelier, je vous saurais gré de bien vouloir vous inscrire au moyen du formulaire en ligne disponible à l'adresse <https://www.itu.int/net4/CRM/xreg/web/Login.aspx?src=Registration&Event=C-00007286>, dès que possible et **au plus tard le 9 mars 2020.** **Veuillez noter que l'inscription préalable des participants à l'atelier est obligatoire et se fait exclusivement *en ligne*. Cet atelier est gratuit et ouvert à tous.** Il sera possible de participer à distance.

9 Nous vous rappelons que, pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour, quelle qu'en soit la durée, sur le territoire de la Suisse sont soumis à l'obtention d'un visa. **Ce visa doit être demandé au moins quatre (4) semaines avant la date de début de l'atelier** et obtenu auprès de la représentation de la Suisse (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ.

En cas de problème pour des **États Membres, des Membres de Secteur et des Associés de l'UIT ou des établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT**, et sur demande officielle de leur part au TSB, l'Union peut intervenir auprès des autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission du visa, mais uniquement pendant la période de **quatre** semaines susmentionnée. Les demandes doivent être effectuées en cochant la case correspondante du formulaire d'inscription, au plus tard quatre semaines avant la date de la manifestation. Elles doivent être envoyées à la Section des voyages de l'UIT (travel@itu.int), avec la mention "**assistance pour le visa**".

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Chaesub Lee
Directeur du Bureau de la normalisation
des télécommunications